

Site : Baie des Plongeurs

N° de fiche : 16

1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 623 053 UTM (Nord) : 5 475 345
Longitude : 068° 59' 26" W Latitude : 48° 46' 39" N

La baie des Plongeurs est située à cheval sur les territoires des municipalités de Forestville et de Colombier, dans la MRC de la Haute Côte-Nord, à environ 90 km à l'ouest de la ville de Baie-Comeau. Le site étudié couvre une superficie d'environ 2 km².

2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

2.1 Composantes physiques

La baie des Plongeurs se trouve juste à l'ouest du site de la baie Laval. Elle forme une échancrure du littoral profonde d'environ 2 km dont l'entrée est divisée en trois chenaux par deux îles. Celle située la plus à l'est s'appelle l'île de la baie des Plongeurs (figure 16.1). Notons la présence un peu plus au large d'une caye rocheuse appelée caye de la baie des Plongeurs. À l'est de la baie s'étend la batture aux Gibiers. L'escarpement y est abrupt et on y retrouve une longue plage.

Le rivage de la baie et des îles est surtout constitué d'affleurements de roche-mère parsemés de petites plages sablonneuses. Le fond de la baie est quant à lui caractérisé par un marais supérieur où débouche un petit cours d'eau (photos 16.1 et 16.2).



Photo 16.1 : *vue sur le fond de la baie des Plongeurs à marée descendante*



Photo 16.2 : *petit cours d'eau qui traverse le marais supérieur*



Le substrat de l'estran, relativement homogène, est composé d'argile recouverte d'une couche vaseuse d'une épaisseur variant de 1 à 6 cm. Des blocs rocheux sont répartis irrégulièrement sur toute la baie. Cette dernière est entièrement découverte à marée basse et il est alors possible de la parcourir à pied (photo 16.3).

Photo 16.3 : *vue vers le large à marée basse, à partir du fond de la baie*

2.2 Composantes biologiques

Les composantes biologiques majeures de ce site sont la présence d'une grande diversité et concentration d'oiseaux ainsi qu'une faune et une flore marines riches et diversifiées.

Faune avienne

Étant peu accessible par voie terrestre, la baie des Plongeurs est peu fréquentée et constitue donc un site de repos, d'alimentation, de nidification et d'élevage intéressant pour la faune avienne. De plus, elle est située à proximité de l'île Laval où nichent de nombreux oiseaux coloniaux et où on trouve notamment des cormorandières et l'une des plus importantes héronnières de l'estuaire maritime (Naturam Environnement, 2000). L'île Laval et la baie des Plongeurs font en effet partie des principales zones de concentration de colonies d'oiseaux marins de la Côte-Nord. En 1996, elles comptaient à elles deux dix colonies et 4 914 couples nicheurs (Gagnon, M., 1996).

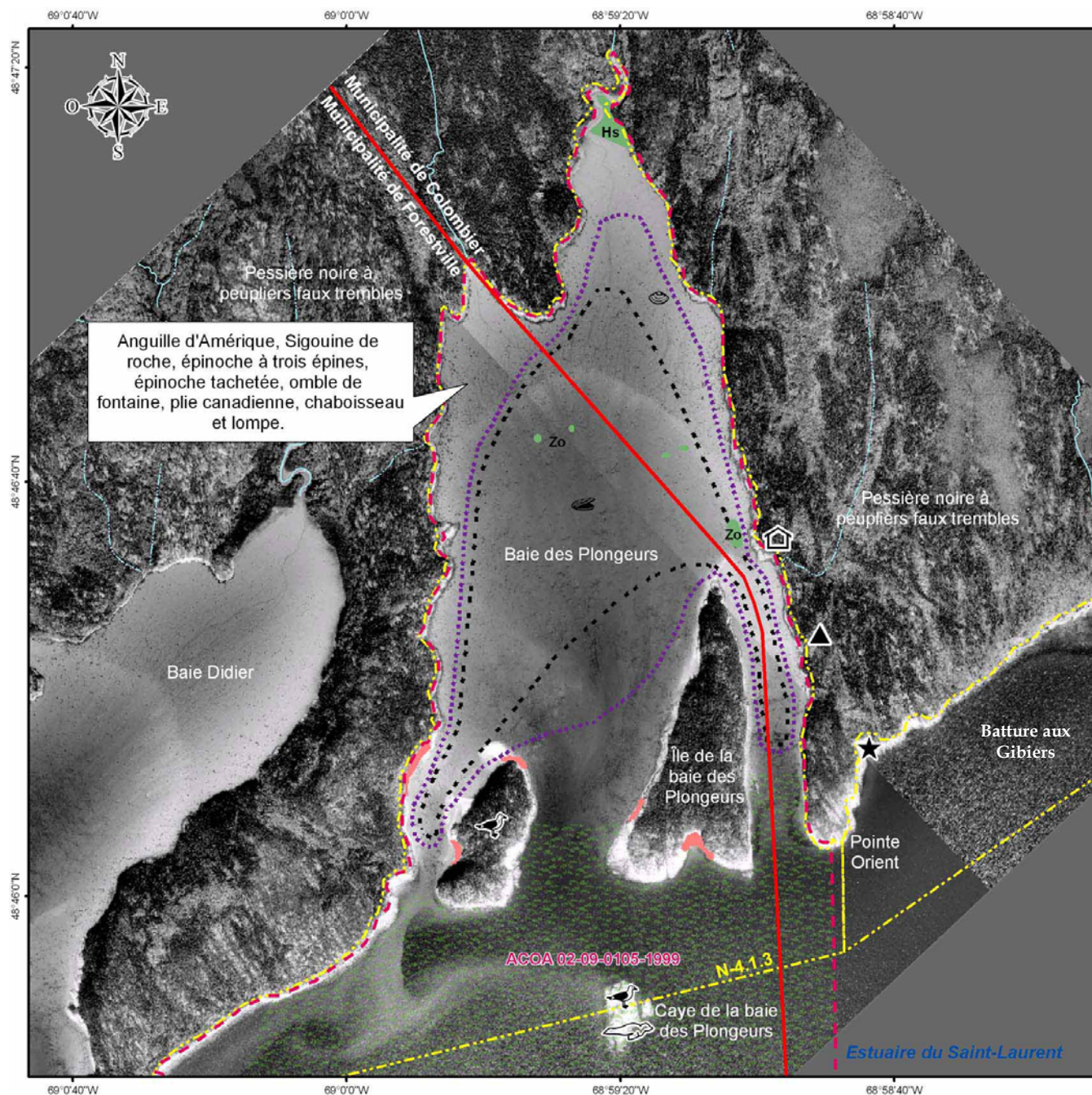
Au cours des inventaires aériens des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la Côte-Nord réalisés par la Société de la Faune et des Parcs du Québec en 1991, 1992 et 1999, plusieurs espèces d'oiseaux coloniaux ont été observées. Notons principalement quatre espèces de goélands (arctique, argenté, bourgmestre et marin), des cormorans à aigrettes (55 individus au printemps 1992) et des eiders à duvet (jusqu'à 769 individus au printemps 1999). Une colonie d'eiders à duvet est d'ailleurs répertoriée sur la caye de la baie des Plongeurs (Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'Eider à duvet, 2004). Le grand héron a, quant à lui, été aperçu au cours des sorties de l'été 2005.

Parmi les canards barboteurs, le canard noir est souvent observé et 502 individus ont été comptés à l'automne 1999 (Normand, I., 2003). Pendant le même inventaire, quatre canards colvert étaient également présents. Des canards de mer et plongeurs peuvent aussi fréquenter le site lors des migrations du printemps et de l'automne. La macreuse noire, la macreuse à front blanc, l'harelde kakawi, le garrot à oeil d'or et le harle huppé ont été relevés. Parmi les ansérinés, la bernache cravant et la bernache du Canada ont fréquenté la baie pendant la migration du printemps, respectivement en 1992 et en 1999.

En ce qui concerne les oiseaux de proie, un couple et un juvénile de pygargue à tête blanche ont été vus en juillet 2005 dans le fond de la baie, ce qui laisse présumer que l'espèce pourrait nicher à proximité du site.

Faune benthique et habitat

L'inventaire sommaire réalisé au cours de l'été 2005 et les informations recueillies indiquent que la baie des Plongeurs présente une certaine richesse en invertébrés marins, notamment en mollusques. On y trouve tout d'abord une importante concentration de myes communes de toutes tailles sur quasiment toute la surface de la baie (figure 16.1). L'espèce est cependant absente du fond de la baie, de la zone bordant le rivage et entre les deux îles. Une autre espèce d'importance commerciale retrouvée dans la baie des Plongeurs est la moule bleue. Bien qu'elle soit moins répandue dans la baie que la mye, on trouve de belles populations de l'espèce fixées sur les affleurements rocheux ou directement sur le substrat. Elles sont notamment concentrées dans les zones situées entre chaque île et les rives de la baie. Le buccin commun est également présent dans la baie, dans une vaste zone entourant les deux îles (site SIGHAP). Enfin, une importante concentration de petites macomes a été relevée. L'espèce présente une répartition assez semblable à celle de la mye commune.



CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES PLONGEURS-

FIGURE 16.1
Vue générale et
composantes de l'habitat
- Utilisation du milieu -

LÉGENDE

- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Limite administrative
- ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Secteur coquillier
- Hs Marais
- Zo Zostère
- Mye commune
- Moule bleue
- Plage sableuse
- Laminaires
- Colonie d'oiseaux
- Phoque gris (concentration/échouerie)
- Camp de fortune
- Site de la Route bleue des baleines
- Grotte

Échelle 1: 15 000

300 150 0 300 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96312 #26-27



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000
Système sur les découpages administratifs (SDA)
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec

Outre les mollusques, la baie des Plongeurs est également fréquentée par de nombreux petits crustacés tels que des gammarès et des mysis ainsi que par des vers polychètes, dont beaucoup de néréis et quelques arénicoles. On peut aussi noter que l'oursin vert et le homard d'Amérique fréquentent l'entrée de la baie et certaines zones du rivage des deux îles (site SIGHAP).

Faune ichthyenne

Les informations recueillies auprès de Pêches et Océans Canada indiquent que la baie des Plongeurs serait fréquentée par plusieurs espèces de poissons dont certaines présentent un intérêt commercial. En effet, l'embouchure de la baie est régulièrement fréquentée par le maquereau bleu et le hareng atlantique à l'automne.

Quant aux autres espèces, l'omble de fontaine s'y concentrerait à l'automne et la plie canadienne à partir du printemps (site SIGHAP). De plus, l'anguille d'Amérique fréquente la baie lors de sa migration de frai ou comme aire d'hivernage. On peut y rencontrer deux espèces d'épinoche, soit l'épinoche à trois épines et, à l'automne, l'épinoche tacheté. On a aussi répertorié au niveau de la baie la sigouine de roche, le chaboisseau et la lompe, mieux connue sous le nom de poule de mer (comm. pers., groupe de concertation). Enfin, le capelan peut fréquenter la baie sans toutefois l'utiliser pour la reproduction (comm. pers., groupe de concertation).

Mammifères marins

La caye de la baie des Plongeurs est souvent utilisée par le phoque gris comme site d'échouerie. Un individu a d'ailleurs été observé au cours d'une des visites sur le terrain de l'été 2005. De plus, le phoque du Groenland fréquenterait chaque hiver l'ensemble du secteur de la baie Laval et de ses environs (Comité ZIP, 2003).

Végétation terrestre et marine

On trouve peu de végétation sur les côtes de la baie des Plongeurs puisque celles-ci sont essentiellement composées de roche mère (photo 16.4). Le fond de la baie fait exception et présente un marais supérieur dominé par des graminées (tableau 16.1). Le groupement végétal entourant la baie est une pessière noire à peupliers faux trembles.



Photo 16.4 : roche-mère et pessière, rive caractéristique de la baie des Plongeurs



Photo 16.5 : tapis d'ascophylle noueuse sur les rives de la baie des Plongeurs

L'inventaire de l'été 2005 a permis de trouver de petites plaques de zostère marine disséminées sur l'intérieur de la baie (figure 16.1). De plus, sur les blocs rocheux qui parsèment la baie et le rivage, on retrouve de nombreuses algues dont du fucus vésiculeux, du fucus denté, de l'ascophylle noueuse et des entéromorphes (photo 16.5).

Enfin, une zone de laminaires débute entre l'île de la baie des Plongeurs et la côte et s'étend vers le large.

Tableau 16.1 Espèces végétales inventoriées dans le marais de la baie des Plongeurs

Zone de végétation	Espèces dominantes et co-dominantes	Abondance relative (selon Braun-Blanquet)
Marais supérieur	Graminée sp.	4
	Épilobe à feuilles étroites (<i>Epilobium angustifolium</i>)	2
	Myrique baumier (<i>Myrica gale</i>)	2
	Aulne rugueux (<i>Alnus rugosa</i>)	Tout le long en bordure
	Jonc sp.	1
	Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>)	+
	Potentille ansérine (<i>Potentilla anserina</i>)	1
	Sphaigne sp.	+
	Carex sp.	+
	Glaux maritime (<i>Glaux maritima</i>)	+
	Troscart maritime (<i>Triglochin maritima</i>)	1
	Verge d'or toujours verte (<i>Solidago sempervirens</i>)	+
	Aster (<i>Symphyotrichum novi-belgii</i>)	+
	Laiteron des champs (<i>Sonchus arvensis</i>)	+
	Lysimaque terrestre (<i>Lysimachia terrestris</i>)	+
	Livèche écossaise (<i>Ligusticum scoticum</i>)	+

3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

3.1 Situation géographique et contexte régional

Situation géographique

La baie des Plongeurs est située à la limite des municipalités de Forestville et de Colombier. La municipalité de Forestville comptait 3 543 habitants en 2006 et, comme la majorité des municipalités de la MRC de la Haute Côte-Nord, sa population est en constante décroissance (site Statistiques Canada). Elle est située à environ 100 km de Tadoussac à l'ouest et de Baie-Comeau à l'est. De son côté, la municipalité de Colombier comptait 817 habitants au recensement de 2006. Elle s'étend sur une très longue bande riveraine de l'estuaire du Saint-Laurent, entre la rivière Laval à l'ouest et la rivière Betsiamites à l'est. Bien qu'il y ait présence de quelques maisons et résidences secondaires, ce secteur côtier est relativement isolé.

Contexte régional

Les activités touristiques sont peu développées dans ce secteur de la Haute Côte-Nord. Les pôles touristiques majeurs sont relativement éloignés, étant localisés autour de Tadoussac à l'ouest et de Baie-Comeau à l'est.

Depuis quelques années, les installations portuaires de la municipalité de Forestville constituent le point d'arrivée du traversier en provenance de Rimouski, le CNM Évolution. À proximité de ces installations portuaires se trouve un premier site d'intérêt, soit le musée de la Petite Anglicane. De plus, à environ 15 km à l'ouest, sur la route 138, se trouve la municipalité de Portneuf-sur-Mer et ses attraits touristiques et naturels supplémentaires. Colombier présente aussi une attraction historico-religieuse autour de la Chapelle des Îlets Jérémie, à environ 6 km à l'est du cœur du village.

3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

La baie des Plongeurs est difficilement accessible par voie terrestre. En effet, aucun sentier identifié partant de la route 138 n'existe pour s'y rendre. Les utilisateurs plus réguliers connaissent cependant un sentier de VTT qui mène au fond de la baie et, l'hiver, un sentier de motoneige qui débouche sur la rive est (comm. pers., groupe de concertation). Pour plusieurs, se rendre à la baie des Plongeurs nécessite donc une embarcation. La mise à l'eau peut se faire à partir de la rampe au quai de Forestville, auquel on accède en suivant les indications pour le traversier Forestville-Rimouski à partir de la route 138. De plus, les usagers peuvent utiliser les divers accès de la baie Laval pour mettre à l'eau leur embarcation. Cependant, accéder à la baie des Plongeurs par la voie maritime nécessite aussi des conditions météorologiques favorables puisque la navigation dans ce secteur peut s'avérer dangereuse. Le site étant très difficile d'accès et isolé, il existe peu d'aménagement destiné à l'accueil du public. Seul un site de repos et de camping rustique a été aménagé pour les kayakistes et autres utilisateurs de petites embarcations dans le cadre du projet de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent (figure 16.1) (Comité ZIP, 2006).

3.3 Utilisation du territoire

La baie des Plongeurs est de façon générale peu fréquentée. Cependant, la ressource en mye commune fait partie du secteur coquillier N-4.1.3 de Forestville qui est exploité de manière locale et commerciale (Comité ZIP, 2004). Au niveau de la baie des Plongeurs, l'accès étant plutôt difficile, la cueillette est surtout commerciale. Bien que la concentration de la ressource observée lors des sorties de l'été 2005 était relativement élevée, il semblerait que cette dernière ait significativement diminué depuis quelques années au dire des cueilleurs et de l'achalandage de ces derniers dans le secteur (comm. pers., G. Gagnon).

Si la ressource ichtyologique y est peu exploitée commercialement, la baie des Plongeurs serait utilisée comme site de pêche par la population locale, notamment pour l'omble de fontaine. À l'automne, mentionnons également l'utilisation de la baie et de la batture aux Gibiers pour la chasse à la sauvagine. De plus, bien que la navigation puisse y être difficile, des plaisanciers s'aventurent parfois dans le secteur notamment lors de randonnées en kayak de mer.

Notons la présence dans la baie d'un petit camp de fortune et d'une petite grotte naturelle (figure 16.1 et photo 16.6). Les utilisateurs du site apprécient pouvoir compter sur ces structures pour s'y abriter en cas de mauvais temps (comm. pers., groupe de concertation).



Photo 16.6 : *petite grotte sur la rive est de la baie des Plongeurs, près de l'embouchure*

Enfin, la batture aux Gibiers présente une belle plage qui peut être utilisée pour la promenade et la détente.

3.4 Tenure des terres

Les berges de la baie des Plongeurs et les deux îles sont de tenure publique et appartiennent au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) (tableau 16.2 et figure 16.2).

Tableau 16.2 Tenure des terres du secteur de la baie des Plongeurs

N ^o ¹	No de lot	Propriétaire
1	11, 12, 13, 14, 15	MRNF (secteur terres)
2	Territoire non divisé (Forestville)	MRNF (secteur terres)
3	Territoire non divisé (Colombier)	MRNF (secteur terres)

¹ Les chiffres de la première colonne correspondent aux territoires identifiés à la figure 16.2.

3.5 Affectation du territoire

Zonage municipal

L'ensemble du secteur marin de la baie des Plongeurs a reçu une affectation de conservation de la part des municipalités de Forestville (22-CN) et de Colombier (33-CN) (figure 16.2). Le secteur terrestre situé à l'ouest de la baie a aussi reçu une affectation de conservation de la part de Forestville (22-CN). Cependant, la municipalité de Colombier a plutôt donné une affectation récréo-forestière à la rive est du site (71-RF).

Statut actuel du site

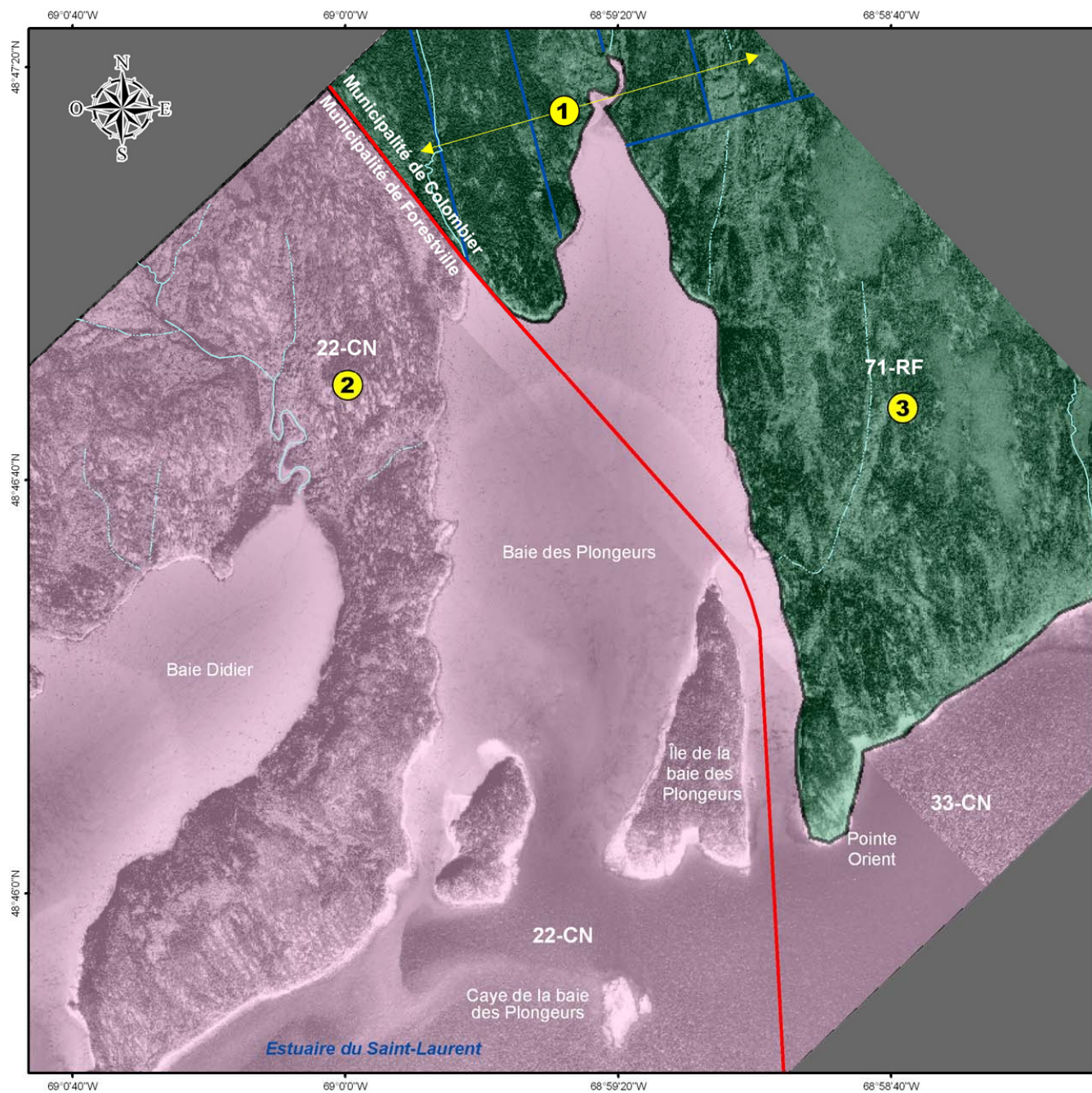
La baie des Plongeurs abrite trois habitats fauniques reconnus en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. Il s'agit des colonies d'oiseaux marins de l'île ouest de la baie et de la caye de la baie des Plongeurs ainsi que de l'aire de concentration des oiseaux aquatiques couvrant l'ensemble du secteur à l'étude (ACOA – Baie des Plongeur, 02-09-0105) (figure 16.1). Le statut d'habitat faunique implique que, sauf exception par autorisation du ministère, il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats.

3.6 Gestionnaires du site

Le territoire étudié appartient au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, cependant ce dernier n'est gestionnaire que des îles. En effet, l'ensemble des berges de la baie des Plongeurs fait partie des Terres publiques intra-municipales (TPI) gérées par la MRC de la Haute Côte-Nord. Le secteur de la baie des Plongeurs bénéficie déjà d'une certaine protection que lui procurent ses gestionnaires.

3.7 Évolution et orientations de développement du site

La zone marine entourant la baie des Plongeurs est incluse dans le territoire visé par le projet de création de la Zone de protection marine (ZPM) de l'Estuaire (Pêches et Océans Canada, 2004). Notons également qu'un projet d'exploitation de l'ascophylle noueuse à des fins de production de compost biologique est actuellement en développement dans le secteur. De plus, le Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites fait présentement des démarches afin d'identifier des sites expérimentaux pour l'élevage de la mye. Le potentiel de la baie des Plongeurs à cette fin est donc à évaluer et le site pourrait être retenu suite à des consultations. Enfin, dans le cadre de l'élaboration du



CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES PLONGEURS-

FIGURE 16.2
Vue générale et
composantes de l'habitat
- Tenure et Zonage -

LÉGENDE

- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Limite administrative
- Limite de lots
- 1 Numéro de lot (tableau 16.2)
- Limite administrative
- Récréo-forestier
- Conservation

Échelle 1: 15 000

300 150 0 300 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96312 #26-27



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées	Années
Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000 Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle de 1/20 000	1997-2004

Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec

Plan de protection et de mise en valeur du littoral de Colombier, les intervenants du milieu ont mentionné leur intérêt à voir se réaliser un projet d'aménagement de sentier dans les montagnes situés à l'est de la baie (Comité ZIP, 2006).

4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

La baie des Plongeurs possède une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à sa protection et à sa mise en valeur. Situé à proximité de la baie Laval, ce site présente en effet des éléments biologiques similaires et très intéressants tels qu'une grande diversité d'oiseaux et une faune et une flore marines importantes.

5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Du fait de son éloignement et de son accessibilité restreinte, mise à part la présence occasionnelle de quelques utilisateurs (chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et navigateurs de plaisance), la baie des Plongeurs connaît peu de perturbations d'origine anthropique. Son intégrité naturelle ne semble donc pas menacée à court terme. Cependant, aucun statut légal ne protège ce milieu.

6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 16.3 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Plongeurs à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

Tableau 16.3 Synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Plongeurs

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
Potentiels		
- Site isolé et peu fréquenté	X	
- Accessibilité réduite	X	
- Baie et îles de tenure publique	X	
- Terrains riverains de tenure publique	X	
- Valeur écologique de la baie et des îles reconnue par les deux municipalités (zones de conservation) et par le gouvernement provincial (habitats fauniques)	X	
- Ressource coquillière relativement élevée	X	X
- Proximité de la baie Laval	X	
Contraintes		
- Site isolé et relativement éloigné de la route 138		X
- Baie non accessible à pied		X
- Aucune infrastructure d'accueil		X
- Navigation non sécuritaire par mauvais temps		X

7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu relativement isolé, mais présentant des habitats fauniques d'intérêt particulier, soit plus axé vers la conservation du patrimoine naturel que vers la mise en place d'une attraction touristique d'importance.

Dans ce contexte, la vocation proposée pour le site de la baie des Plongeurs en est une de conservation intégrale et respectueuse des utilisations déjà présentes. Dans le sens de cette vocation, la principale orientation de développement durable suggérée consiste à :

- Confirmer et consolider la vocation de conservation du secteur de la baie des Plongeurs.
 - Modifier le zonage municipal du territoire situé à l'est de la baie. Au niveau de la zone 71-RF de la municipalité de Colombier, retirer des usages autorisés la « récréation intensive » et ajouter la « conservation intégrale ».
 - À plus long terme, évaluer les possibilités d'obtenir un statut de protection particulier reconnaissant sa condition d'habitat essentiel au maintien de l'intégrité écologique du Saint-Laurent.
 - Advenant la réalisation d'un sentier dans les montagnes situées à l'est de la baie, éviter de le relier à la baie des Plongeurs afin de ne pas y encourager davantage de fréquentation.
 - Poursuivre les efforts de sensibilisation du public sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel comme le secteur de la baie des Plongeurs. Ceci pourrait être fait par l'intermédiaire d'organisations dont les membres utilisent le site ou encore, au niveau de la batture aux Gibiers, lors de la réalisation du sentier en montagne en des sites donnant vue sur le littoral.
- Assurer la sécurité des utilisateurs de la baie
 - Identifier et aménager un refuge officiel pour les utilisateurs (chasseurs, pêcheurs, cueilleurs, navigateurs de plaisance) qui accèdent au site par la mer. Pour ce faire, encourager une collaboration entre l'Association de la Route bleue des baleines et l'Association des cueilleurs de mye de la Haute Côte-Nord afin que le site aménagé pour l'accueil des kayakistes puisse être utilisé et entretenu de façon conjointe par les membres des deux organisations. Si tel est le cas, modifier le bail existant et apporter des améliorations au site tels qu'un sentier le reliant à la rive est de la baie ainsi qu'un toit pour s'abriter en cas de mauvais temps.

7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

Préfaisabilité

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, la mise en place de mesures minimales correspondant à une vocation de conservation s'avère tout à fait réalisable. Puisqu'il y a peu de pression sur le milieu dans l'immédiat, la municipalité de Colombier pourrait attendre et profiter de la prochaine mise à jour de son plan de zonage afin de proposer les modifications suggérées.

Prise en charge

La baie des Plongeurs possède une valeur écologique justifiant la maintien et la mise en oeuvre de mesures de conservation minimales sous l'égide des paliers gouvernementaux municipal, provincial et fédéral. Outre les municipalités de Forestville et de Colombier, les organismes gouvernementaux concernés sont notamment le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et le ministère des Pêches et des Océans du Canada. La gestion courante des activités sur ce site pourrait être assurée par un ou des organismes existants et se montrant intéressés (par exemple l'Association de la Route bleue des baleines et l'Association des cueilleurs de mye de façon conjointe pour le refuge) ou encore par un nouvel organisme créé par des citoyens de la région. De cette façon, les orientations prises pour la conservation du site correspondraient davantage aux besoins réels de la collectivité locale.

8.0 RÉFÉRENCES

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2006. *Plan de protection et de mise en valeur du littoral de Colombier*. 43 p. + annexes.

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2004. *Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers – Municipalité de Forestville*. 26 p. + annexes.

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2003. *Plan d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval*. 20 p. + annexes.

GAGNON, M. 1996. *Bilan régional Estuaire maritime du Saint-Laurent - Zone d'intervention prioritaire* 18. 25 p.

GROUPE CONJOINT DE TRAVAIL SUR LA GESTION DE L'EIDER A DUVET. 2004. *Plan québécois de gestion de l'Eider à duvet (Somateria dresseri)*. Publication spéciale du Groupe de travail sur la gestion de l'eider à duvet. 44 p.

NATURAM ENVIRONNEMENT. 2000. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime*. Fiche de la baie Laval. 16 p.

NORMAND, I. 2003. *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord 1999*. Société de la faune et des parcs du Québec. 34 p. + annexes

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 2004. *Projet de zone de protection marine Estuaire du Saint-Laurent – Information sur le projet*. 12 p.

Sites Internet

SIGHAP : www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca

Statistique Canada : www.statcan.ca